

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020 À 18H00,****Au siège de GRAND LAC****Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
LA BIOLLE	Julie NOVELLI
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE
MERY	Nathalie FONTAINE
LE MONTCEL	Antoine HUYNH
MOTZ	Daniel CLERC
MOUXY	Laurent FILIPPI
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ
VOGLANS	Yves MERCIER

Présents en visioconférence :

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Gérard DILLENSCHNEIDER
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	

Absents excusés :

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
CONJUX	Claude SAVIGNAC
SAINT OURS	Louis ALLARD
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier BERLIOUX	Directeur de Cabinet
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 octobre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 9 projets de délibérations.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire rétabli par décret au 17 octobre 2020 et dans le cadre des dispositions de l'ordonnance institutionnelle n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, il a été proposé aux élus la



possibilité de participer à cette assemblée par visioconférence comme lors du premier confinement au mois de mars 2020.

Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 28 présents, et 29 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2020

Exécutoire le : 10 NOV. 2020

Affichée le : 10 NOV. 2020

Visée le : 10 NOV. 2020

ASSAINISSEMENT

Travaux de réhabilitation du poste de refoulement de Guichon sur la commune de Tresserve - Appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021"

Le poste de refoulement des eaux usées de "Guichon", situé sur la commune de Tresserve est un poste "classique", équipement ancien réalisé dans un ouvrage en béton.

Cet ouvrage est une exception sur une chaîne de pompage composée uniquement de postes de refoulement en ligne de type "DIP" (2 pompes parallèles). Ces postes de refoulement en ligne de nouvelle génération présentent l'avantage de supprimer le stockage des effluents, faisant transiter les eaux usées au fil de leur arrivée grâce à la variation de vitesse des moteurs de pompe. Cette technologie réduit ainsi les risques d'obstruction et supprime les nuisances olfactives.

Il est proposé de transformer progressivement les postes de refoulement classiques situés à proximité immédiate de sites touristiques, d'habitations ou d'espaces sensibles en postes de refoulement en ligne.

Un projet de transformation du poste de refoulement de Guichon en poste en ligne équipé d'un piège à cailloux en amont a été engagé. Il prévoit notamment :

- La réhabilitation complète du poste de relevage de Guichon avec reprise du génie civil et remplacement du groupe de pompage traditionnel par un dispositif de pompage en ligne, y compris reprise des maçonneries, des ouvrages hydrauliques, de l'automatisme et des armoires de commandes
- La reprise des canalisations gravitaires en amont immédiat du poste et la création d'un piège à cailloux.

Ces travaux permettront de fiabiliser le fonctionnement des ouvrages, de lisser la gestion des flux hydrauliques et de réduire les surverses au milieu naturel.

Le montant estimatif total des travaux s'élève à 190 000 € HT, détaillé comme suit :

- Mission de maîtrise d'œuvre : 10 000 € HT
- Remise à niveau du poste de refoulement et reprise des réseaux amont pour un montant estimatif de 180 000 € HT

Les crédits sont ouverts en 2020 au budget Assainissement, opération n°234.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets "Rebond" auprès de l'Agence de l'Eau.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projets « Rebond ».
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des travaux préalablement à la décision d'aide des financeurs.

- Délégués en exercice : 33
- Présents et représentés : 29
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 3 novembre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Assainissement - Travaux de réhabilitation du poste de refoulement de Guichon sur la commune de Tresserve - Appel à projets Rebond eau biodiversité climat 2020-2021

Date de transmission de l'acte : 10/11/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 10/11/2020

Numéro de l'acte : d3494 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201103-d3494-DE

Date de décision : 03/11/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions